

Le mot : forme et sens (définitions à connaître)

***champ dérivationnel** : on étudie un terme en relation avec d'autres termes de la même famille morphologique. Le polyptote consiste à rassembler plusieurs formes de la même lexie (*gentil – gentille – gentils*).

***champ sémantique (du S^{ant} au S^é)** : on isole une lexie et on en étudie ses différents sens et effets de sens, dénotatifs, connotatifs, historiquement (diachronie) ou dans la langue actuelle (synchronie), par comparaison avec d'autres lexies. Approche dite "sémasiologique", (= du signifiant vers les signifiés).

***connotation** / **dénotation** : sens qui viennent s'ajouter aux sens objectifs d'un mot que rassemble le dictionnaire (selon la situation, le contexte ou les références culturels de l'énonciateur). **La dénotation regroupe les sens d'un mot tel qu'ils apparaissent dans le dictionnaire.** *Cheval* désigne par dénotation l'animal, de façon neutre. *Canasson* ou *destrier* modifient par connotation la perception qu'un énonciateur a de l'animal.

***dérivation** : avec la composition, un procédé de création lexicale. Deux moyens existent : addition d'un affixe à une base (venir → devenir) ; variation interne de la base. On parle de dérivation impropre (= hypostase ; le plus souvent une substantification) quand une unité lexicale change, sans modification formelle, de catégorie grammaticale (Tartufe → un tartufe, par antonomase ; le boire ; l'utile et l'honnête).

***étymologie** : (« étude de l'élément véritable » [du mot]) fondement de la grammaire qui permet d'établir des relations entre un mot donné et d'autres éléments de la langue. L'étymon du mot est la base lexicale d'origine qui permet de retracer l'histoire d'un mot. Le mot « équitation » a pour base étymologique le terme latin *equus* (« cheval »). Un autre nom latin, *caballus*, est à l'origine de « cheval » en français.

***formation des mots** : les mots ont tous un sens que porte le radical (*fin – finir – définition*). Si les préfixes permettent de modifier ce sens (*faction – perfection – im/perfection*), les suffixes, eux, servent à changer

de catégorie grammaticale (on passe par exemple d'un nom à un adverbe : *gravité* → *gravement*).

***homonymie** : relation entre plusieurs formes linguistiques ayant le même signifiant graphique (*élan – élan*) et/ou phonique (*verre – vert*) et des signifiés totalement différents.

***hyponymie / hyperonymie** : désigne la relation du genre à l'espèce. L'hyponyme est un mot dont le signifié est hiérarchiquement plus spécifique que celui d'un autre : *vermillon* pour *rouge* ; *bouledogue* pour *chien*.

***néologisme** : la néologie consiste en l'ajout de significations, de mots ou de tours nouveaux, quand se fait ressentir la nécessité de la dénomination d'objets nouveaux, abstraits ou concrets. Sur le temps long de l'histoire de la langue française, on considère comme néologismes les termes « covid », « courriel », « sras », « pacs », « wif », « popup », « audiolivre », « cybercriminalité ». Par définition, tout néologisme est appelé à disparaître en tant que tel : à la fin du XVIII^e s., le nom « néologisme » était un néologisme.

***paronomase** : rapprochement de mots dont la prononciation est très proche (« légères lingères »). Ces mots sont appelés paronymes.

***polysémie** : association d'un signifiant unique et de signifiés multiples. En langue, il est possible d'opérer une approche synchronique : les différents signifiés de *canard*. Le contexte et le cotexte permettent d'éviter la lecture polysémique du mot. *Va me chercher le canard de mercredi, s'il te plaît. Il est dans le salon.* (cotexte : COD de « chercher » → pas un animal / contexte : "de mercredi" + "salon" → pas un animal ; facilité de transport > pas un animal).

***synonymie / antonymie** : notion remise en cause depuis longtemps. 2 signifiants différents peuvent avoir un même signifié (*pièce / pjEs ; morceau / mDRso*). Mais ce signifié, s'il regroupe une majorité de sèmes communs, peut comporter des sèmes différents qu'il est pertinent de repérer. De même la relation antonymique peut désigner une relation d'opposition moins marquée (signifiés entre lesquels il existe des intermédiaires : *généreux / égoïste / intéressé*).

